

COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Par arrêté préfectoral n° 2019-003 en date du 9 janvier 2019, ont été nommés en qualité de membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la Commune de QUEUILLE :

- Madame PESTANA Laurence, conseillère municipale, membre titulaire, Présidente de la Commission,
- Monsieur LE PROVOST Xavier, conseiller municipal, membre suppléant,
- Monsieur GARACHON Jacques, délégué titulaire de l'Administration désigné par la préfète du PDD,
- Monsieur BOUCHET Patrick, délégué suppléant de l'Administration, désigné par la Préfète du PDD,
- Madame RAMADIER Marie-Thérèse, déléguée titulaire, désignée par le Président du TGI,
- Madame SERANGE Simone, déléguée suppléante, désignée par le président du TGI.

QUEUILLE, le 30 mars 2019,

Le Maire,



Yannick MASSON